

VIP

Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques

LES PARTENAIRES DU VIP

Partenariat avec les juridictions administratives versaillaises

Deuxième cité judiciaire de France, Versailles est notamment le siège de deux juridictions administratives de tout premier ordre : le Tribunal administratif ainsi que la Cour administrative d'appel. Tirant parti de cette proximité, le Centre de recherche VIP n'a cessé de tisser, depuis sa création, des liens toujours plus étroits avec les magistrats de la Cité royale. Cette riche collaboration a toujours eu pour préoccupation majeure d'impliquer les doctorants ainsi que les étudiants des diplômes de Master adossés au Laboratoire. Elle s'est déclinée, au fil du temps, en plusieurs actions :

- » Participation régulière des magistrats administratifs aux conférences, tables rondes, colloques et autres ateliers de travail organisés par le VIP.
- » Organisation par la Cour et par le Tribunal de « journées portes ouvertes » incluant une rencontre sur site, spécifiquement dédiée aux doctorants et étudiants de Master (dernière journée en date : mardi 22 octobre 2013 à la Cour).

» Accueil privilégié par les deux juridictions des doctorants du Centre VIP pour l'accomplissement de leurs travaux de recherche, pour des stages ou des contrats d'assistant de justice.

Le point d'orgue de cette fructueuse coopération est constitué par la rédaction conjointe d'une chronique de jurisprudence.

Initiée fin 2007 sous la codirection de Monsieur Philippe Belaval, président de la Cour administrative d'appel de Versailles et du Professeur Paul Cassia, la chronique semestrielle des arrêts de la Cour a été publiée jusqu'à la fin de l'année 2010 par la revue La Semaine juridique Administration et collectivités territoriales (JCP. Adm.) aux éditions LexisNexis. Si la composition du binôme de codirection a pu varier (Président Patrick Fridman associé au Professeur Emmanuelle Saulnier-Cassia, puis au Professeur Jean-Paul Markus), l'esprit qui préside à l'élaboration de la chronique a connu, quant à lui, une remarquable stabilité. Il s'est manifesté par la collaboration récurrente entre les doctorants du centre VIP (qui trouvent ici l'occasion de faire leurs premières armes en matière de publication), les magistrats de la Cour, et les enseignants-chercheurs de notre Laboratoire.

Interrompue du fait de contraintes éditoriales, la chronique reprend son envol à compter de 2014 sous la codirection de Madame Martine de Boisdeffre puis Terry OLSON, présidente de la Cour administrative d'appel et du Professeur Stéphane Manson. Elargie aux jugements les plus remarquables du Tribunal administratif, elle continuera de réunir – conformément à un rythme annuel – les analyses des doctorants et enseignants-chercheurs du Centre de recherche et celles des magistrats de la Cour. **La publication en sera assurée par la revue Les Petites Affiches** (Editions Lextenso).